PARLEMENT
DE WALLONIE

COMMUNIQUÉ

# Bureau

## Mercredi 17 décembre 2025

En sa réunion de ce jour, le Bureau a examiné des points pour lesquels il a pris les décisions suivantes :

Statut des parlementaires

Le Bureau a décidé de proposer à l'assemblée que les indemnités parlementaires, les indemnités pour fonctions spéciales, les indemnités de fin de mandat et les frais liés ne soient pas indexés pour les années 2026 à 2029.

Marchés publics

Le Bureau a décidé de passer un accord-cadre par procédure ouverte ayant pour objet l'assistance et la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de différents projets d'entretien et d'optimisation des installations informatiques du Parlement.
(*Marché attribué par le Bureau lors de sa réunion du 4 décembre 2025*)

Le Bureau a décidé de procéder au renouvellement des licences et services Microsoft du Parlement pour l'année 2026 via l'attribution d'un marché subséquent fondé sur l'accord-cadre attribué par la centrale d'achats Smals.

Organisation

Le Bureau a marqué son accord sur la participation de deux parlementaires et d'un fonctionnaire du Greffe à la réunion de la Commission 4 « Environnement et Agriculture » du Conseil parlementaire interrégional (CPI) le jeudi 15 janvier 2026 à Bettembourg (Luxembourg) sur la thématique « Espaces urbains, ruraux et forestiers : Des potentiels sous-exploités dans la transition énergétique ».

Le Bureau a marqué son accord sur l'accueil au Parlement de Wallonie de l'assemblée générale du Groupe des Ambassadeurs francophones de Bruxelles le vendredi 30 janvier 2026.